

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE DU JEUDI 23 JANVIER 2025
Adopté en COPIL du 18/03/2025

Séance tenue en présentiel

Etaient invité.e.s :

MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Julien ANDRIEU, Fanny VERKAMPT, Marie LESCLINGAND, Gilles FRIGOLI, Jennifer BASTART, Emmanuel TRIC, Christophe CHARLIER

Avaient donné procuration

Edith GALY à Jennifer BASTART, Véronique MAGRI & Sandra ZANELLA à Gilles FRIGOLI, Laurent Sébastien FOURNIER & Céline BARRIOL à Fanny VERKAMPT, Isabelle FERONI à Julien ANDRIEU

AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote

Myrina MEUNIER

MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS

Lionel GOURICHON, Barbara MEAZZI, Sandra PEREZ, Jacques ARASZKIEWIEZ, Dennis FOX, Franck BRILLET, Jean-Christophe MARTIN, Yannick RUMPALA, Jules LEPOUTRE, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Jean-Paul AUBERT, Raphaël ZORY, Nassima KIRECHE

INVITES

Monique VERRIERE (secrétaire de séance).

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du procès-verbal du 10/12/2024
- 2/ Désignation d'une directrice adjointe - Mme Fanny Verkampt (PR Psychologie) - Avis
- 3/ Présentation de la feuille de route de l'EUR en termes budgétaires
- 4/ Renouvellement des membres de la commission ad hoc en charge de l'examen des dossiers de bourses d'excellence et de mobilité sortante niveau Master mises en place par l'EUR
- 5/ Présentation du projet ALIMED - Alimentation durable méditerranée
- 6/ Informations et questions diverses

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance à 9 heures 30. Il s'agit du premier COPIL de sa mandature.

1. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2024

Le procès-verbal du COSP-COPIL restreint du 10 décembre 2024 est adopté à l'UNANIMITE

2. Désignation d'une directrice-adjointe

Comme annoncé lors du COSP-COPIL restreint du 10 décembre 2024, M. Julien ANDRIEU assurera la direction de l'EUR ODYSSEE, en collaboration avec une directrice adjointe, Mme Fanny VERKAMPT, membre élue du COSP. Conformément aux statuts de l'EUR, il appartient aux membres du COPIL d'émettre un avis sur cette désignation. À cet effet, la parole est donnée à Mme Fanny VERKAMPT afin qu'elle puisse se présenter.

Mme Fanny VERKAMPT a rejoint UniCA en septembre 2023 en tant que Professeure des Universités en Psychologie (LAPCOS), après avoir exercé pendant 12 ans en tant que Maître de Conférences à l'Université Toulouse Le Mirail. A Toulouse, elle a été membre du conseil de l'UFR Psychologie et chercheuse au laboratoire CLLE-LTC. Ses travaux de recherche portent notamment sur « le développement de méthodes d'entretien visant à faciliter la remémoration des souvenirs et à rendre les témoignages plus compréhensibles pour les instances judiciaires ». Mme Fanny VERKAMPT a déjà exercé diverses responsabilités au cours de sa carrière : elle a été responsable de la formation de la licence de psychologie (4.700 étudiants, 100 enseignants-chercheurs et 200 vacataires) et responsable d'un Scuio-IP (21 personnes). Par ailleurs, elle a occupé des mandats électifs au sein de la commission de la recherche et a été membre du Cac. Ces multiples expériences l'ont naturellement conduite à se porter candidate à la co-direction de l'EUR ODYSSEE.

Pour ce premier COPIL, chaque membre présent est également invité à se présenter. Il leur est ensuite demandé d'émettre un avis sur cette désignation.

**Mme Fanny VERKAMPT est désignée Directrice-Adjointe de l'EUR ODYSSEE,
sa candidature recueillant un AVIS FAVORABLE à l'UNANIMITE**

3. Présentation de la feuille de route de l'EUR en termes budgétaires

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT présentent aux membres du COPIL la feuille de route budgétaire de l'EUR. Compte tenu du contexte actuel, il est essentiel d'assurer une communication régulière des cadrages progressifs de la gouvernance et ses impacts sur le bon fonctionnement de l'EUR.

Ce cadrage fait part :

Du contexte national et implications

- Un Projet de Loi de Finances 2025 non voté à ce jour
- Promulgation de la Loi spéciale 2024-1188 du 20/12/24 pour assurer la continuité de la vie de la nation
- Circulaire du 30/12/24 qui précise que :
 - Les crédits inscrits dans la loi spéciale sont égaux à ceux ouverts en loi de finance initiale pour 2024.
 - On bloque les crédits ouverts sur chaque programme à hauteur de 25 %.
 - Les dépenses de fonctionnement courants sont limitées à celles strictement nécessaires pour assurer la continuité des services dans des conditions normales.
 - Les dépenses d'investissement sont poursuivies pour celles déjà engagées mais aucun nouvel engagement, ou si nécessaire à la continuité de services.

Des principales mesures d'économies annoncées pour le budget 2025 par UniCA en décembre 2024 dans l'attente d'une note de cadrage :

- Réduction de 70 % de l'exonération des droits différenciés.
- Réduction de 50 % des primes d'intéressement.
- Augmentation de 5 % du prélèvement sur les ressources propres.
- Réductions de 10 % des budgets des directions centrales, CRB recherche, CPNU, DSI, Formation, DDIE etc.
- Augmentation des coûts support apprentissage prélevés par la gouvernance sur le budget des composantes.
- Appel de fonds auprès du CFA sur l'ensemble des reliquats des formations en apprentissage.

Ces éléments indiquent clairement des coupes budgétaires. Il faut donc s'adapter en proposant des solutions alternatives face à une situation inédite, en cherchant à limiter l'impact sur les activités et dispositifs en place (AAP, etc.) de l'EUR. La gouvernance attend une feuille de route des mois à venir.

Mme Myrina MEUNIER expose la situation au regard des données actuellement connues par les composantes et rappelle que l'EUR fonctionne avec différents budgets :

 **Le budget « composante »** qui va être le plus touché par la situation actuelle.

Il s'agit du budget construit grâce aux ressources propres générées par l'EUR sur la base :

- Du nombre d'inscriptions liées à l'apprentissage. Sur ces recettes, l'établissement prélève une somme (coûts directs (53,99€/h) et coûts support (1799€)), ...) ce taux de prélèvement est en augmentation.
- De la taxe d'apprentissage
- Des recettes issues des inscriptions aux DU de l'EUR

Total du droit à dépenses ouvert : **196.625 €**

Sur ce montant, il convient de soustraire la masse salariale, c'est-à-dire le paiement des personnels contractuels sur les ressources propres de l'EUR, soit 70.000 € incompressibles, ainsi que les primes d'intéressement, qui restent pour l'instant maintenues au niveau de l'année dernière, soit 40.000 €. Il faut également prendre en compte le financement d'un contrat post-doctoral, soit 60.000 €, fléchés en raison d'un reliquat négocié pour 2024-2025. Cela laisse un budget disponible de **26.625 €**, contre 200.000 € en 2024.

Mme Myrina MEUNIER précise que l'EUR est en attente d'une demande de report de budget 2024-2025 d'un montant de 70.000 €.

Concernant ce budget, Mme Marie LESCLINGAND pose une question sur la prise en charge des missions CNU. Mme Myrina MEUNIER lui répond que c'est l'établissement qui reçoit la dotation pour ces missions, sans qu'il y ait de reversement automatique bien que ce soit au niveau de l'EUR que la prise en charge s'effectue.

 **Le budget « IDEX »**

Il reste stable à **110.000 €** auquel s'ajoute un reliquat 2024 de **24.310 €**.

Les budgets projets

- **SFRI** - budget pluriannuel de **393.537 €** ouvert jusqu'en juin 2029.
Les dépenses sont fléchées pour mettre œuvre des bourses de mobilité sortantes et d'excellence au niveau master, inviter des chercheurs étrangers et organiser des manifestations scientifiques. A ce jour, les bourses ont été lancées et l'EUR a organisé l'ETI 2024 sur ces fonds.
- **Chaire franco-costaricienne** - budget pluriannuel ouvert jusqu'en 2025 de **125.000 €** pour développer le partenariat. Ce budget a déjà été largement dédié à l'organisation de missions et au financement d'un contrat postdoctoral.
- **AMI ESPOIR** - reliquat de **25.234 €** pour poursuivre la valorisation de notre offre de formation niveau Master. L'utilisation de ce reliquat a été validé par le Ministère.

M. Julien ANDRIEU en profite pour indiquer qu'un accord (ERASMUS+) avec l'université Ziguinchor au Sénégal est en cours de signature. Un partenariat potentiel pourrait se concrétiser avec l'URMIS et ESPACE

Après ce rappel, Mme Myrina MEUNIER fait part de pistes de réflexion pour optimiser la répartition des besoins en dépenses sur les différents budgets :

- Rebasculer les AAP sur l'IDEX (financés sur la composante en 2024).
- Rapatrier les mesures d'accompagnement du CFA vers la composante dans la mesure du possible, après avoir fait le point avec les formations en apprentissage pour identifier leurs nécessités. Se laisser la possibilité de laisser un montant relatif à des dépenses qui ne pourraient se faire via la composante.
- Faire également le point avec les formations de DU pour identifier les besoins incontournables.
- Reconduire en totalité ou partiellement le soutien financier aux deux observatoires.
- Concernant le budget IDEX, une feuille de route est attendue par la gouvernance. La direction de l'EUR souhaite recueillir l'avis des membres du COPIL sur les hypothèses suivantes :
 - ⇒ Une première partie (87.000 €) consacrée aux actions structurantes pour l'EUR (AAP, Ecole thématique, ...).
 - ⇒ Une seconde partie (environ 45.000 €) conditionnée par deux options (A ou B) en fonction, d'une part, de l'évolution de la situation financière de la composante et, d'autre part, du potentiel rapprochement d'ODYSSEE avec d'autres EUR. Cette année, l'Équipe de Direction souhaite initier des échanges pour créer une dynamique inter-EUR autour d'un thème de recherche à la fois porteur et interdisciplinaire. Si ODYSSEE parvient à identifier un thème de recherche à approfondir en collaboration avec une structure partenaire, le plan A sera privilégié. Dans le cas contraire, le plan B serait probablement mis en place.

Tableau récapitulatif :

AAP Politique scientifique	12 000	12 000
AAP Soutien formation doctorale	10 000	10 000
AAP gratification de stages labo	10 000	10 000
Journée de rentrée	1 000	1 000
Journées Scientifiques	2 000	2 000
Fête des Masters	10 000	10 000
ETI : Ecole thématique Internationale	20 000	20 000
Fonds documentaires ODYSSEE	2 000	2 000
Communication : JPO, Salon, Goodies, pub dans l'étudiant, vidéos...	9 000	2 000 (avec co-financement)
Rémunération responsable relations entreprises	18 000	18 000
		87 000
Propositions 2025		
Plan A		
Missions Relations Internationales (pour développer des projets, activités)	8000	8 000
Environnement travail nouvelle chargée communication Licence	5000	5 000
1/2 Contrat post-doc (avec co-financement inter-EUR)	60000	30 000 (avec co-financement)
Plan B		
Contrat Doc (1/3 IDEX avec 2/3 co-financement sur SFRI)	140000	45 000 (avec co-financement)
		45 000

Malgré le contexte, la Direction de l'EUR se félicite d'avoir pu maintenir l'ensemble de ses dispositifs.

La discussion est ensuite ouverte et des pistes sont évoquées sur certains postes :

- **Sur les différents budgets**

Concernant la recherche de cofinancement pour des contrats postdoctoraux, M. Jean-Christophe CHARLIER suggère de se rapprocher des Académies.

En ce qui concerne le soutien financier aux deux observatoires, Mme Myrina MEUNIER explique que l'EUR participe depuis trois ans au financement de stages pour les observatoires (Migrations et OTECCA) grâce aux reliquats des différents budgets, pour un montant d'environ 10.000 €. Ces actions, n'étant pas considérées comme structurantes pour l'EUR, pourraient être suspendues, ce qui permettrait de réaliser une économie substantielle.

Cependant, Mme Marie LESCLINGAND demande que le financement des stages pour l'Observatoire des Migrations soit maintenu cette année. L'organisme ayant acquis une certaine notoriété sur le territoire, cela permettrait de soutenir la dynamique en cours. Elle rappelle également que ces stages se déroulent généralement entre avril et juin.

M. Emmanuel TRIC suggère de réserver dans un premier temps 15.000 € pour l'ETI 2026, libérant ainsi 5.000 € pour les observatoires. Il précise également que l'IMREDD dispose de fonds pour financer des contrats post-doctoraux et qu'il porte la « chaire de l'eau » en lien avec les territoires du département, une thématique dans laquelle l'OTECCA pourrait être impliqué.

Enfin, M. Christophe CHARLIER annonce que la nouvelle direction de l'OTECCA ne sollicitera pas l'EUR, car en pleine restructuration de leur AMI qui sera bientôt lancé avec des financements de la part des collectivités locales.

À l'issue des discussions, il est convenu que l'EUR maintienne son soutien à l'Observatoire des Migrations et suspende celui à l'OTECCA, n'ayant pas besoin de ce soutien financier cette année.

- **Sur les mesures d'accompagnement**

Comme cela a déjà été mentionné, la Direction de l'EUR se montre plutôt favorable à un rapatriement des mesures d'accompagnement du CFA au niveau de la composante. Cela concerne les 20 % disponibles au CFA pour les dépenses liées à la formation en apprentissage.

Cette nouvelle organisation nécessiterait la mise en place d'un mode de fonctionnement différent, mais elle ne pourra se concrétiser sans une discussion approfondie avec les responsables de formation. L'idée serait de demander un budget prévisionnel à chacune des formations en apprentissage, sanctuariser leurs besoins fondamentaux et libérer le reste des fonds pour l'investir dans les actions menées par l'EUR à destination de la communauté ODYSSEE.

Les membres du COPIL insistent sur l'importance d'ouvrir le dialogue avec chaque responsable de formation sur ce point.

Mme Jennifer BASTART se déclare favorable à l'entame de discussions, mais précise qu'elle manque de recul, l'ouverture de sa formation à l'apprentissage étant relativement récente. Elle souligne également la différence d'éligibilité des dépenses, moins contraignante pour le CFA que pour UniCA.

Après ces discussions, les avis émis sont les suivants :

Le budget IDEX 2025 présenté recueille un AVIS FAVORABLE à l'UNANIMITE

En tenant compte des ajustements proposés et discutés en séance :

* AAP financés par l'IDEX

* Proposer à l'IDEX les deux options A et B en attente d'une meilleure visibilité avec priorisation du plan A si demandé.

AVIS FAVORABLE à l'UNANIMITE pour ouvrir une discussion avec les responsables de formations en apprentissage

4. Commission ad hoc – Bourses d'excellence et de mobilité

Un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du COPIL et du COSP afin de constituer la commission ad hoc qui sera en charge de l'examen des dossiers de bourses d'excellence et de mobilité sortante niveau Master mises en place par l'EUR et financées par les fonds SFRI. Cette commission, réunie sous la présidence du Directeur de l'EUR, procède à l'examen et au classement des candidatures. Le résultat de cette commission est ensuite soumis aux deux instances (COSP et COPIL) qui valident l'attribution définitive de ces bourses.

Cette commission ad hoc est normalement constituée de 2 membres du COPIL et de 2 membres du COSP. M. Julien ANDRIEU indique avoir reçu trois candidatures au titre du COSP et aucune candidature au titre du COPIL. Mme Fanny VERKAMPT propose sa candidature au titre du COPIL.



M. Julien ANDRIEU soumet aux membres du COPIL d'avoir une nouvelle répartition pour constituer cette commission avec un membre du COPIL (Fanny VERKAMPT) et trois membres du COSP (Auréade HENRY, Karine EMSELLEM et Valérie DALL'O).

La commission ad hoc ainsi constituée est validée à l'UNANIMITÉ

Pour le COPIL : Fanny VERKAMPT

Pour le COSP : Auréade HENRY, Karine EMSELLEM, Valérie DALL'O

5. Projet ALIMED – Alimentation durable dans l'arc méditerranéen

M. Julien ANDRIEU souhaite informer la communauté d'un projet en cours : ALIMED.

Le projet ALIMED 2025 - Alimentation Durable dans l'arc Méditerranéen, porté par le Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme International Hôtellerie (CMQ TIH), a été sélectionné lors de la 3ème vague de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir 2022. Il est financé par la Caisse des Dépôts à hauteur de 4 millions d'euros.

L'EUR ODYSSEE a été sollicitée pour mener une sous-action en partenariat avec UniCa Entreprendre, dotée d'une enveloppe de 300.000 €, pour la création de deux diplômes universitaires.

Dans le cadre de ce projet, l'EUR souhaite s'appuyer sur le DU CPAD (Chef de projet, Alimentation Durable) et valoriser l'aspect RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Parallèlement, l'EUR a été sollicitée par l'entreprise locale MALONGO, que l'Équipe de Direction a rencontrée pour envisager un partenariat, en lien avec l'aspect RSE autour du café, cacao et du Costa Rica. Le Vice-Président Formation soutient également ce projet. Ce projet fait converger plusieurs disciplines, suscitant un réel intérêt de la part des collègues.

À ce jour, l'un des freins majeurs réside dans la difficulté de trouver un porteur pour ce DU. En effet, le cadrage de l'établissement limite le nombre d'heures effectuées dans les Diplômes d'Établissement à 39 heures, ce qui entraîne le non-paiement d'un nombre important d'heures d'enseignement. Ce point a été abordé avec le Vice-Président Formation, qui s'est montré attentif à la question.

La Direction de l'EUR tiendra la communauté informée de l'évolution de ce dossier lors de prochaines instances.

6. Informations et questions diverses

- **Calendrier des instances de l'EUR**

Il serait souhaitable d'avoir un calendrier des prochaines instances de l'EUR (COSP & COPIL).

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 11h30.

Université Côte d'Azur
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE
Société et Environnement
Directeur
Julien ANDRIEU

